

AVIS PUBLIC

ENVOI DES COMPTES DE TAXES 2023

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de **taxes 2023** dans le délai imparti;

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 17 février 2023.



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie le 17 février 2023 entre 10 h 30 et 11 h 30 à la porte du secrétariat municipal et sur le site internet www.sainteannedesorel.ca.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 février 2023.



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et greffier-trésorier